



Règlement Cosplay Salon du Jeu 2017

Wazabi vous présente son Concours de Cosplay pour le Salon du Jeu.
Le présent règlement doit être respecté par toute personne inscrite au Concours de Cosplay, sous peine de pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification.

Informations générales :

Lieu de l'évènement :

Espace Pierre Etrillard
4 rue de TABAGO
44460 St Nicolas de Redon

Date et horaire du Cosplay :

Samedi 18 Février 2017
15h à 16h

Contact :

cosplay@wazabi.fr

Informations concernant le règlement du Concours :

Ce règlement est valable pour l'ensemble du Concours de Cosplay du Salon du Jeu, il est susceptible d'être modifié sans préavis. La participation est soumise à l'approbation sans conditions de tous les articles du présent règlement.

Présentation du Concours :

Le concours de Cosplay est un défilé de personnes costumées en personnages fictifs sur l'univers de la pop-culture. (Tout Cosplay ne répondant pas à cette description pourra être accepté ou refusé ou accepté à l'appréciation des organisateurs)

Il est possible de s'inscrire seul ou en groupe et il est demandé aux participants une prestation scénique n'excédant pas 2 minutes pour un Cosplay solo et 3 minutes pour un Cosplay groupe.



Sécurité :

Dans le cadre de l'état d'urgence, tout matériel jugé potentiellement dangereux par le service de sécurité ou tout autre organisateur du salon sera confisqué et rendu à l'issue de la journée. Voici la liste non exhaustive des objets susceptibles d'être interdits :

- Armes à feu
- Armes blanches
- Objets incendiaires
- Liquides inflammables ou dangereux
- Répliques d'armes
- Produits détériorants ou salissants

Tout objet ou comportement à caractère sexuellement explicite, à caractère raciste ou homophobe sera interdit et entraînera la disqualification immédiate.

Modalités d'inscription :

Les cosplayers doivent avoir rempli et renvoyé le dossier d'inscription avant le 15 Février 2017 20h00 par mail à cosplay@wazabi.fr ou par lettre avant le 13 Février 2017 adressée à :

Association Wazabi 92 Boulevard des Belges 44300 Nantes.

Des inscriptions pourront être prises sur place jusqu'au Samedi 17 Février à 12h00 selon le nombre de places disponibles.

Au-delà du Samedi 17 Février 2017 à 12h00, nous n'accepterons plus d'inscriptions au concours de Cosplay.

Nous invitons les cosplayers à fournir en même temps que leur fiche d'inscription, une photo ou une image du ou des personnages cosplayés (et ce même si la série ou le personnage est connu). La notation sera ainsi plus équitable et le jury jugera d'autant mieux votre costume et prestation.

Un cosplayer ne peut pas participer à plus de 2 Cosplay primés (1 individuel + 1 groupe ou 2 groupes)

De plus, le cosplayer doit disposer d'un costume différent pour chaque Cosplay.



Inscriptions pour les mineurs :

Les mineurs ont la possibilité de s'inscrire au concours de Cosplay sous réserve d'une autorisation visée par le représentant légal et jointe à la fiche d'inscription.

Durée du Cosplay :

Les temps de passage alloués sur scène sont de :

- 2 minutes pour les catégories « Individuels »
- 3 minutes pour les catégories « Groupes »

En cas de dépassement de la durée autorisée, il sera demandé aux participants de justifier ce délai supplémentaire et ils seront jugés en conséquence par les membres du jury.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'accepter ce délai en fonction du nombre de participants au Concours.

Supports audios et vidéos :

Les participants peuvent accompagner leur prestation avec un fond audio ou visuel selon les conditions suivantes :

- Les fichiers audio devront être encodés au format MP3.
- Les fichiers vidéos devront être encodés en .avi, .mpeg ou .wmv
- Les supports audio et vidéo devront être fournis au plus tard le 15 Février 2017 à l'adresse mail cosplay@wazabi.fr ou sur place jusqu'à samedi midi au stand Wazabi. Néanmoins la première solution est préférable pour permettre aux organisateurs de tester et de valider les supports en amont.

Tous les autres formats peuvent être refusés par l'Association Wazabi pour des raisons techniques.

Les organisateurs informent qu'ils se désengagent de toute responsabilité quant à la détention de copie non accompagnée de l'original. Les organisateurs ne sont en aucun cas tenus pour responsables du bon fonctionnement des différents supports apportés par les cosplayers lors de leur passage, surtout s'ils ne font pas partie des supports acceptés.

Attention ! La qualité de votre fichier audio ou vidéo est très importante ! En effet, le son n'est pas le même s'il est diffusé dans vos écouteurs ou sur scène.

Nous vous conseillons de veiller à avoir une piste audio homogène pour qu'elle soit audible au public.



Confirmation de présence et modalités le jour du Cosplay :

Les participants devront se présenter au stand Wazabi dès leur arrivée pour confirmer leur présence et leur participation au Concours de Cosplay. Toute inscription réalisée en avance, et dans les temps, donne une entrée gratuite aux cosplayers le jour du Cosplay.

Les participants devront se présenter **45 minutes** avant le début du concours au vestiaire afin d'assister au briefing délivré par les responsables de l'organisation du concours.

Lors de son appel sur scène, si une personne ou un groupe ne se présente pas quelle que soit la raison de son empêchement, son passage se fera automatiquement en dernière position de sa catégorie. Si, lors de son second appel sur scène, le ou les candidats ne se manifestent toujours pas ou se voient dans l'impossibilité de le faire, le cosplayer ou le groupe sera considéré comme ayant déclaré forfait.

Jury et notation :

Le concours de Cosplay du Salon du Jeu sera jugé par des personnes choisies par l'organisation.

Aucune réclamation ne pourra être faite au jury sur le choix de son classement.

Les critères de notation sont les suivants :

Costume :

- Qualité du costume
- Ressemblance avec le personnage
- Homogénéité des costumes (dans le cadre d'un groupe)
- Impression personnelle du jury

Prestation scénique :

- Qualité de la prestation
- Comportement du/des personnages
- Originalité
- Impression personnelle du jury

La notation est à parts égales entre le costume et la prestation. Les notes données par le jury ne seront pas communiquées. Néanmoins le jury reste à votre disposition si vous avez des questions après le concours sur votre costume ou votre prestation.



Les prix :

Le concours de Cosplay récompensera (à compléter le nombre de primés)

Droit à l'image :

Toute personne participant au concours de Cosplay accepte de céder son droit à l'image durant toute la durée du salon.

Disqualification :

Tout participant coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors de l'évènement sera immédiatement disqualifié de façon définitive. Des poursuites pénales pourront être engagées à son encontre en application des lois en vigueur.